

## NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN 2030

### Quartiers du Plateau des Minguettes - Vénissieux

---

#### CONCERTATION REGLEMENTAIRE - REUNION PUBLIQUE

Présentation du Projet de Renouvellement Urbain des Quartiers du Plateau des Minguettes

22 novembre 2016 – 18h30

#### RELEVÉ DES ECHANGES

**Ce relevé des échanges n'est pas exhaustif de l'ensemble des interventions qui ont eu lieu lors de la réunion. Nous n'avons retenu que les propos directement liés à l'objet de la réunion publique.**

Prises de paroles / présentation du projet NPNRU :

Mme Michèle PICARD, Maire de Vénissieux

M. Michel LE FAOU, Vice-Président Métropole de Lyon

M. Humbert DAVID, Urbaniste en chef – Agence Passagers des Villes

En présence de :

Mme Yolande PEYTAVIN, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire de Vénissieux

M. Idir BOUMERTIT, Adjoint au Maire de Vénissieux à la Politique de la Ville

M. Pierre-Alain MILLET, Adjoint au Maire de Vénissieux au Logement

#### 1/ Intervention du Conseil Citoyen de Vénissieux

Présentation par deux de ses représentants du Conseil Citoyen et de ses principaux axes de travail, dont celui autour de la constitution d'une Université Populaire Citoyenne.

#### 2/ Question dans la salle sur la dimension écologique des futures constructions prévues dans le projet

Humbert DAVID : la dimension environnementale sera prise en compte, cela est aujourd'hui une obligation.

Le quartier de la Pyramide pourrait par exemple être réhabilité selon des principes d'éco-construction afin de rehausser la performance énergétique des bâtiments et adapter l'habitat aux modes de vie actuels.

Yolande PEYTAVIN : le maintien de la qualité des espaces verts des quartiers du Plateau est également anticipé par le projet.

#### 3/ Question dans la salle sur le devenir des tours et sur l'éventualité d'en construire de nouvelles

Idir BOUMERTIT : Le protocole de préfiguration (seul accord à ce jour acté et négocié avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine – dans l'attente d'une nouvelle convention de site passée avec l'ANRU pour la période 2017-2024) prévoit des réhabilitations et des démolitions d'immeubles (barre ICF quartier Monmousseau et tour 36 quartier Darnaise).

Dans le cadre de la convention, d'autres grands ensembles sont proposés à la démolition. Il est parallèlement prévu la reconstitution d'une offre de logements, avec notamment une partie en accession à la propriété.

Michèle PICARD : Les modes de construction ont évolué depuis les années 1960 et la création des quartiers du Plateau des Minguettes. Nous ne construisons plus aujourd'hui comme nous le faisons hier.

Pierre-Alain MILLET : Il demeure important de poursuivre la construction de logement social sur le Plateau afin d'éviter que les logements sociaux ne soient que dans le parc ancien.

Intervention dans la salle : les immeubles existants ont 50 ans et il est important de garder une offre locative sociale. Il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas de décrochage d'image et de qualité entre le parc ancien de logements sociaux et les nouveaux logements privés.

Michel LE FAOU : le protocole de préfiguration validé avec l'ANRU pointe des opérations à engager urgemment et parmi celles-ci figurent des réhabilitations.

**4/ Question dans la salle sur la possibilité des bailleurs sociaux de maintenir des niveaux de loyers proches de ceux du parc existant afin de favoriser la mobilité des personnes**

Michel LE FAOU : dans le cadre des relogements provoqués par le NPNRU, un dispositif d'accompagnement social est prévu afin de permettre aux ménages de trouver un logement répondant à leurs critères (de localisation, de superficie, de coût). Un important travail en inter-bailleurs est réalisé dans ce sens.

**5/ Question dans la salle sur ce qui pourrait être mis en œuvre pour faciliter l'économie et l'implantation de commerces**

Michèle PICARD : la question du maintien voire du développement de l'activité dépasse le périmètre des quartiers du Plateau des Minguettes et c'est une préoccupation que la Ville a globalement, y compris pour le centre-ville de Vénissieux. Ce sujet est également à appréhender à l'aune des autres projets qui sont conduits (exemple du Grand Parilly).

**6/ Question sur le développement de nouveaux projets et/ou équipements culturels**

Michèle PICARD : il n'y a pas d'autre équipement culturel sur le Plateau prévu à ce jour. Mais un projet est en étude sur le talus avenue d'Oschatz et dans le cadre de l'aménagement du parc des Minguettes, un lien fort avec la culture sera recherché.

**7/ Question sur les équipements sportifs**

Humbert DAVID : les équipements sportifs sont nombreux et seront préservés. Il n'y a pas de nouveaux équipements de prévu compte tenu du niveau d'infrastructures existantes. En revanche, peut-être que des réhabilitations seraient à regarder de plus près.

Fin de la réunion à 20h30